

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE
PRINTEMPS 1953

70

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Arts
de Carcassonne.

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie régionale
de Toulouse.

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 100 fr. par an - Prix du numéro : 30 fr.

Adresser le montant au

Groupe Audois d'Études Folkloriques", Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVIEILLE

Tome XI

16^{me} Année — N° 1

PRINTEMPS 1952

Folklore (16^{me} année - n° 1)

Printemps 1953

SOMMAIRE

D^r J. HERBER

Quelques blasons de l'Hérault

D. BARBOTEU

Les traditions de Carnaval à Lagrasse

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

II^{me} Partie : Analyse Bibliographique (suite)

Quelques blasons de l'Hérault

La revue Folklore (N° 1, 1934) a cité quelques blasons de l'Aude, de l'Hérault et du Tarn, empruntés à l'ouvrage de Gaidoz et P. Sebillot.

Je me propose de donner aujourd'hui un plus grand développement à l'exposé des blasons de l'Hérault, et parfois en les commentant.

Quelques-uns d'entre eux ont une signification certaine, mais il en est d'autres dont le sens nous échappe : ils sont tombés dans l'oubli. Le « Trésor du Félibrige » les a ignorés; Frédéric Mistral pouvait-il d'ailleurs connaître toutes les variantes dialectales qui ne sont jamais sorties des villages où elles ont été imaginées ? Il est bien tard pour les énumérer tous; *bon nombre d'entre eux sont en voie de disparition; il en est qu'on emploie et ne comprend plus. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il est des villages qui ont plusieurs blasons ? Peut-être aussi faut-il attribuer la même cause à la répétition d'un même blason dans des pays qui avaient leur individualité ? Il faut se résigner à accepter cette incertitude, peut-être aussi quelques erreurs.*

J'ai recueilli, de ci de là, les blasons que je vais citer, mais je dois remercier tout particulièrement M. l'abbé Maurin, MM. Balma, Fruchier, Mourgues, dont la collaboration m'a été précieuse. Il est aussi des documents qui m'ont été fournis par des journaux et par des livres... Je fais tout particulièrement allusion à « Fleurs d'or, route enchantée », de M. Maurice Chauvel.

Abeillan. *Lous crocs*, signification : les crochets ? epr : Folklore I, 1939, p. 37 : Ey gens deu Languedoc — chasques det leur vau un croc... allusion à leur mauvaise foi.

Adissan. *Lous caugillats*.

Agde. *Urbs nigra, spelunca latronum; nigra*, parce que Agde est construite en lave; *latronum* « qui n'est sans doute qu'une addition de quelque plaisant », dit Jordan dans une « Histoire de la ville d'Agde » (1923).

On dit aussi : vai-t-en en Atta cerca lou saboun; i a de saboun en Atta. Serait-ce une réaction contre la couleur de la pierre ? assimilée à une crasse qu'il faut nettoyer au savon ?

Alignan. *Lous manja-bourros* : les mange-bourgeois, ceux qui mangent la récolte avant qu'elle n'ait mûri. — On dit aussi : *lous mal penchinas*, les mal peignés.

Andabre. *Lous manja-brigat* (brigat : débrit de chataignons);

on dit aussi que les habitants d'Andabre ont vendu Saint-Eutrope pour un mouton et quelques sacs de *bricats*.

Aniane. *Lous innoucents.* On raconte que quelques jeunes gens d'Aniane, accusés d'avoir volé des volailles en revenant de la fête de Gignac, durent comparaître devant le tribunal de Montpellier. Mais le Président leur dit : « Vous êtes libres ! on a arrêté à Montpellier même les vrais coupables qui étaient venus y vendre leur butin. Rentrez chez vous, vous êtes innocents... » Et les jeunes gens, rentrant chez eux, traversèrent les villages jusqu'à Aniane en criant : « Nous sommes innocents ». Ce qualificatif leur est resté. (En Boccador, l'« Eclair », 30 déc. 1934).

Argelliers. *Les mange-chèvres* (En Boccador, *ibid.*)

Assas. *Beu l'oli* - buveurs d'huile.

Autignac. *Les coquillards.* Signification inconnue, même dans le pays (abbé Maurin.)

Baillargues. D'un cancanier, on disait autrefois : « Es la troumpeta de Baillargues : on l'assimilait au crieur public du village.

Bassan. *La saco de Bassan.* Saco, sacho, désigne un grand sac : allusion possible aux courses en sac.

Bessan. *Las cougourdes, les cougourtiers.* Signification ? Le « Trésor du Félibrige » dit : cougourdo signifie imbécillité, sottise, folie.

Béziers. *Lous foutralets*, les petits sots, les foutriquets (Gaidoz et Sebillot). — *Lou camel de Beziers* : allusion à la légende du chameau.

Se Diou tournavo en terro habitarié Beziers... per estre mes en crous una segonda fes (parodie du proverbe latin : Si deus esset in terris, vellet habitare Biterris.)

Biterre, marché fameux par ses esprits (alcool) — n'est pas le pays de la terre le plus fécond en beaux esprits (P. Guilhem, *Midi Libre*, 21-11-52).

Boujan. *Lou poufre de Boujan.*

Bouzigues. On attribue aux « Bouzigots » bien des contes burlesques. Ex. : *lou bouzigot qu'ero pas sot - manja la pel, escampa la saucissot* (Il mange la peau du saucisson et jette le reste.)

Brignac. *Las pattas-routges.*

Campagnan. *Lous bardots de Campagnan.*

Canet. *Las canaïllas* : une assonance ?

Castanel le Haut. *Lous manous*, attachés à la terre.

Castelnau de Guers. *Lous sauta-rocs.*

Caux. *Lous sanaïres;* « sanaire » signifie châtreur. Un proverbe dit : *crida coumo un sanaire.*

Ceyras. *Lous bourracos,* les carraques (bohémiens).

Claret. *Manja ceba,* mangeurs d'oignons.

Clermont l'Hérault. *pichota villa, gran renoum;* *pichota villa, michant renoum;* Un oustau noun l'autre; un banqueroutier sur deux maisons.

Florensac. *Las bada-mouscos,* ceux qui regardent voler les mouches.

Frontignan. *Les ventres bleus.* On attribue ce symptôme au paludisme. Le bleu tient une autre place... on dit d'un bleu criard qu'il est un bleu « Frontignan ».

En parlant d'Aigues-Mortes, Mistral dit aussi dans ses « Mémoires et récits » : « la silencieuse cité des ventres bleus dénommée quelquefois ainsi par allusion aux fièvres du pays... »; ce qualificatif est sans doute inspiré par celui de Frontignan.

D'après M. Chauvet (« Fleuve d'or, route enchantée ») les Gigeonais porteraient, eux aussi, le même sobriquet; ils le devraient au costume de la Confrérie des Pénitents qui portaient une ceinture de la couleur de celle de l'Immaculée Conception...

Mais quelle explication donner à un sobriquet qui était particulièrement employé au Vigan, mais qui était répandu dans la région Cévenole, et qui faisait appeler les Protestants : des *ventres bleus*, comme me le dit un jour le félibre Thérond ? — Les journaux disent volontiers que les Frontignanais sont des *mascatièrs* (récent).

Ganges. *Les gardiens de la boule;* de la boule qui orne une fontaine de cette petite ville.

Gigean. De l'abbaye de St-Félix-Montceau qui domine Gigean, on disait : *Il y a douze lits et douze berceaux...* l'abbaye était occupée par des religieuses !

Gignac. « Gignac fut sauvé de l'invasion des Sarrazins par un âne, comme Rome le fut par le cri des oies » (Alliès); il se mit à braire au moment où les Sarrazins allaient franchir les murs. On prétend que Molière proposa l'inscription qui orne aujourd'hui une fontaine du village :

Avide observateur qui voulez tout savoir
Des ânes de Gignac, c'est ici l'abreuvoir.

Est-ce bien l'origine de l'âne de Gignac ? M. Chauvet nous apprend qu'autrefois les paysans franchissaient plusieurs endroits des rives de l'Hérault, à l'aide de ponts singuliers qui consistaient simplement en une corde solide... Cette corde traversait un cylindre de bois perforé dans sa longueur, que le passager prenait sous l'un de ses bras; avec l'autre, il tirait sur le filin... Cette traille primitive était

connue sous le nom de l'ase. N'est-ce pas grâce à elle que l'âne de Gignac vit le jour ?

Les limites du blason de Gignac seraient insoupçonnées : au Canada, on ne dirait point : *c'est un âne*, mais, *c'est un gignac*.

Graissessac. *Les cloutiers de Graissessac.* Les habitants du village allaient acheter les clous à Béziers. On leur conseilla de les semer. Un jour, comme ils marchaient pieds nus sur le terrain ensemencé, ils sentirent des piqûres et ils contèrent que c'étaient des bourgeons qui sortaient... le blason était créé !

Hérépian. *Las tugas*, les courges. On raconte qu'une courge avait été abandonnée dans les champs. Pour une raison quelconque, elle était vide et perforée. D'où un sifflement qui se produisait lorsque le vent soufflait. Le bruit se répandit que c'était une manifestation du Diable !... On appela les Hérépianais : les courges !

Dans une pièce de vers, écrite en 1864, « Lous Tuguiès d'Erepio », Junior Sans a écrit que les habitants d'Hérépian semèrent des clous pour n'en plus acheter aux « clavelhès de Graissessac. »

Laboissière. *Les mange-boulets* (En Boccador. « L'Eclair ». 30-12-34).

Lamalou. *S'as d'argent, porta lou; s'as de mau, garda lou* (Le séjour à Lamalou coûte cher, et l'on en revient aussi malade qu'avant).

La Salvetat. *Lous academicians de la Salvetat* (M. Chauvet, op. cit., p. 149).

Lattes. *Lous mouissans, les moustiques* (M. Chauvet, op. cit., p. 34).

Laurens. *Les charbonniers de Laurens.* Blason professionnel.

Lavérune. *Les engrunats de Lavérune.*

Le Pouget. *Les bohémiens.*

Le Poujol. *Las poumas pourridas; les concombres.*

Les Aires. *Les melons.* Cpr. ces blasons de villages voisins : les courges (Hérépian), les concombres (Le Poujol), les melons (Les Aires), tous trois blasons issus des mêmes vergers.

Les Matelles. *Les decervelés, lous matous*, blason qui paraît un véritable jeu de mots.

Lespignan. *Manja merlusso.*

Lodève. *Lou pissadou de Nostre-Senhe* (quelque peu comme Rouen qui est le pot de chambre de la Normandie).

— On aurait appelé les lodévois, *ventres bleus*, à cause du tablier bleu des ouvriers.

— Lous manja-tripos de Lodeva, que los manjou sans loba, et lous ases sans escourja (Gaidoz et Sebillot). Les mange-tripos de Lodève, qui mangent les tripes sans baver, et les ânes sans les écorcher.

Lunel. *S'es amusat d'ana pesca la luna dins un panier-traucat.*
Une carte postale est l'illustration du blason ci-dessus. Elle porte quelques vers dont voici la traduction :

Voici les gens de Lunel
qui toujours en font quelque'une :
ils allaient s'imaginer pêcher la lune,
la lune était couchée.
Ils croyaient qu'elle s'était noyée,
et allèrent tous la pêcher
dans un panier percé. (Vers 1943.)

— S'es amusat d'ana pesca la luna dins un panié traucat.

Lézignan la Cèbe. *Lous miquelets; lous manja-cebas.*

Margon. *Las banastas.* En d'autres termes : les sots. Il m'a été dit également : *las fenestras routgés.*

Marseillan. *Lou cran,* le crabe. — Aimoun mai tout que la mitat (ils aiment mieux tout que la moitié).

Mèze. *Siès de Mezo ? As lou coco; se vas à Mezo, ajantaras lou coco.*

Mireval. *Lous mouissans.* D'après M. Chauvet, ce blason ne s'appliquerait-il pas mieux à Vic où le paludisme fut extrêmement fréquent (E. Reclus) ?

Montblanc. *Lous manja bourraus.* Le château est entouré de figuiers (bourraus).

Montarnaud. *Les échaudés* (En Boccador, op. cit.).

Montpeyroux. *Les banqueroutiers.*

Montpellier. *Lous clapassiès* (clapas signifie gros tas de pierres); *covvit de Mountpeliè, covvit de l'escalier* : invitation sur l'escalier (Gaidoz et Sebillot. Blason popul. de la France, 1884). *Si c'est un montpelliérain qui se noie, fais-le payer d'avance* (d'après Dezeuze qui dit l'avoir entendu à Sète).

Minerve. ... où plus nombreux que les brins d'herbe, se montrent *les maris trompés.* (P. Guilhem, *Midi Libre*, 24-11-52, d'après Birat, poésies narbonnaises... Narbonne. 1860.)

Nébian. *Les miquelets.*

Olonzac. « dont les nombreux habitants sont toujours en guerre civile (P. Guilhem. « *Midi Libre* », 24-11-52, d'après Birat, *ibid.*) »

Pabo. *Testos burlos;* a l'esprit ponchut coumo uno burlo; a l'esprit obtus,

Pézenas. *Lous matchous*, les mulets. On dit aussi : *les mages*, sans doute à cause de la longue juridiction des juges-mages de cette ville (abbé Maurin).

Pinet. *Gens de Pinet, gens de petite foi; lous Pinetols; gens de Pinet, as perdut; soun de gavach.*

Popian. *Las canilhas*, les chenilles.

Poussan. *La bilotte*, la petite ville.

Pouzols. *Becca figas*, les becs fins.

Puechabon. *Lous espelhats*, les dépenaillés (En Boccador, op. cit.)

Puissalicon. *Manja bourraus*, mangeurs de figue-fleur.

Puisserguier. *Las pattas rouges*, les pattes rouges (d'après un vieillard.)

Quarante. *De Béziers on voit quarante et une ville* (St-Nazaire, Quarante, Béziers).

Saint André de Sangonis. *Lous porcs negres*, les cochons noirs.

Saint Brès. D'un enfant né (dans la région) très peu de mois après le mariage, on dit : *il est inscrit sur les registres de Saint-Brès*. Jeu de mots, sans doute, reposant sur le mot brès : berceau.

Saint Félix de Lodez. *Lous miquelets*, les élégants, les bien-habillés.

Saint Geniès le Bas. *Les grenouillards*. Le clocher du village, unique dans la région, est recouvert de briques vertes. « Ce revêtement à fait plaisamment donner aux habitants le sobriquet de « grenouillards » que la fanfare de St-Geniès stylise sur sa bannière (abbé Maurin.)

Saint Guilhem du désert. *Les sauta rocs* (En Boccador, op. cit.)

Saint Guiraud. *Lous badaires*.

Saint Gervais sur Mare. *Lous cougamelas*, les champignons.

Saint Jean de Fos. *Lous cougourlets*; également : *lous gauchias*, les courges.

Saint Jean de Vedas. *Les emmascats* (ensorcelés ?). Ce nom serait expliqué par une légende (M. Chauvet, op. cit.)

Saint Jean de la Blaquière. Les femmes subiraient le blason : elles ne seraient pas sérieuses. *N'i a uno; un oustal, noun l'autre.*

Saint Martin de Londres. *Lous neblas*, les brouillards du matin (Thérond).

Saint Pargoire. *Lous cagarauliers*.

Saint Paul et Valmalle. *Lous dansaires, les ripailleurs.*

Saint Pons de Mauchiens. *Las mascas.*

Saint Saturnin. *Lous fumaires, ou encore : lous sautarels (qui aiment à sauter).*

Saint Thibery. *Lous baiso-barrouls.* A Agde, on dit d'un fou qu'il peut aller baiser le verrou de St-Thibery. D'après Birat, on les appellerait aussi des *matous* (fous). Sur une carte postale illustrée se trouve la notice suivante : « Le monastère de Saint-Thibery jouissait, au VIII^e siècle, d'une très grande réputation pour la guérison de la folie et de la rage. On faisait assister le malade à une messe dans une chapelle souterraine, puis, de gré ou de force, on l'enfermait jusqu'à ce qu'il ait retrouvé la raison. Ce verrou, authentique, est conservé sur une des portes de la tour : il assurait l'incarcération du fou ». Ce baiser au verrou avait sans doute la signification des baisers religieux.

Saint-Maurice. *Les fanfarons de St-Maurice.*

Sète. *Cette, ville sans nom
construite au bord du rivage,
habitée par des sauvages.
Sauvages ils sont,
Sauvages ils resteront.*

Variante : *Cette, ville sans nom
montagne sans vallon,
bâtie sur un rivage,
habitée par des sauvages;
sauvages ils sont — sauvages ils resteront.*

A Mèze, on dit : *Se vas a Seto, agantaras lou canard* (la diarrhée).

— *A Sète on vit par le cœur
A Montpellier, par la tête
A Béziers, par le ventre.*

— *Es mai mort.* (A Sète, on meurt deux fois.)

— *Espérance, confiance
lou travailh fach
me fa pas pau.* (le travail fait ne me fait pas peur.)

— *Sien de Seta
Sien de Sant Cla
Sien dau bourdigo
Se biran pas.*

Tourbes. *Lous manjo marrouls, le paquet de tripes.*

Tressan. *Lous sauta-rocs* (saute-rochers) comme à St-Guilhem et à Castelnau de Guers.

Dr J. HERBER.

LES TRADITIONS DU CARNAVAL A LAGRASSE

Les vieux Lagrassiens évoquent souvent avec regret les fastes des carnavals de jadis. Les détails qui m'ont été donnés par de nombreux interlocuteurs semblent prouver que Lagrasse possédait une tradition bien particulière.

De l'avis général, les fêtes du mardi-gras auraient été encouragées par les moines qui seraient à l'origine même de certains chants-mimés typiques, comportant une sorte de parodie du chant liturgique, en un latin bien spécial, comme la « Bito-cono ». Les renseignements qui vont suivre m'ont été fournis par un cahier dans lequel M. E. Mazet notait, le 17 mars 1926, les « Chants et danses de Carnaval, des us et coutumes de la ville de Lagrasse ».

M. E. Mazet prétendait, dans son cahier, s'être seulement borné à « copier les textes originaux déposés aux archives de l'abbaye en date du 29 thermidor an 9 ». Je n'ai pas eu la possibilité, malgré mon désir, de vérifier cette source, mais des gens qui ont connu M. Mazet E., de son vivant, m'ont assuré qu'il était fort capable d'avoir voulu mystifier ses lecteurs éventuels. Je laisse à de vrais folkloristes, plus compétents que le simple curieux des choses du passé, le soin de conclure. Quoi qu'il en soit, si je rappelle que la St Charlemagne était la fête officielle de l'abbaye et du village avant 1792 (date à laquelle les moines quittèrent Lagrasse, à l'exception des deux religieux qui prêtèrent le serment civique) il n'est peut-être pas exagéré de prétendre que les bénédictins, à leur déclin, n'hésitèrent pas à reporter sur une fête païenne, voire même profane, la reconnaissance due par Lagrasse au légendaire fondateur de l'abbaye (De la St Charlemagne, fin janvier, au mardi-gras, fête locale actuelle de Lagrasse, il ne s'écoule qu'une quinzaine de jours).

Après la Libération, en 1945, une tentative de renaissance des traditions carnavalesques d'antan a été tentée à Lagrasse. Malheureusement, à part un seul des participants qui dirigeait les chants et les évolutions d'une manière d'ailleurs, un peu trop vulgaire, je crains que le véritable esprit dans lequel se déroulaient les réjouissances, ait été impossible à reconstituer. Il y manquait incontestablement cette « communion » d'ordre quelque peu mystique et cette « conviction » collective qui devaient caractériser les carnavals de jadis.

Cependant, j'ai pu me convaincre qu'au milieu du bal, à minuit sonnant, le rite de la « Bito Cono » perdait totalement pour les acteurs et les spectateurs son sens trop clairement érotique ou scatologique, (un pot de chambre maculé de chocolat

entre dans les attributs du meneur de jeu) pour ne demeurer qu'une manifestation émouvante — le mot n'est pas trop fort — de la survivance du « mana ».

Je laisse délibérément de côté toutes les formes de la fête de carnaval qu'on retrouve dans d'autres localités et dans d'autres régions : les cornes (défenses de sanglier ou de porc domestique) promenées par le dernier marié de l'année et embrassées de gré ou de force par tous les hommes mariés, que l'on oblige ensuite à arborer un ruban jaune à la boutonnière. Je devrais cependant préciser qu'à Lagrasse, on affecte à cette coutume une origine bien précise. Il est question du droit de cuissage imparti peut-être arbitrairement aux moines des temps révolus, et qui faisait de tous les maris lagrassiens des détenteurs, automatiques du titre peu enviable de « cocu ». J'ai retrouvé dans ce qui reste des archives municipales, à la date du 25 février 1684, mention d'une plainte déposée par « le scindic du chapitre des religieux », au sujet de « certaines parolles injurieuses contre MM. les Religieux de l'Abbaye de cette ville... » « profférées par le sieur François Ville... » « portant condamnation contre le d. Ville de dire et déclaré dans un Conseil général qui à ces fins sera assemblé en présence des témoins numéraires en l'information qui y seront apellées ou la plus grande partie d'iceux, qu'imprudement il dit dans le dit Conseil du 23 janvier dernier que *l'enfant* exposé à la grille de fer de l'hospital de la dite abbaye, *pourrait estre de quelque religieux dont se repent* ».

Cette réaction intempestive d'un Lagrassien du XVII^e siècle prouve sinon que les moines étaient tous « paillards » du moins qu'ils en avaient déjà la réputation.

Dans les chants rapportés ci-dessous, on pourra remarquer que celui des « Asclairés » ou fendeurs de bûches est particulièrement intéressant du point de vue folklorique. Je regrette de n'en pouvoir donner la musique qui me paraît digne d'être conservée et qui n'existe pas, en partition écrite, à ma connaissance. A ce sujet, je ne saurais trop insister, alors qu'il en est encore temps, pour que cet air, ainsi que tous ceux des autres chants du carnaval de Lagrasse soient précieusement recueillis et notés. Ce pourrait être là un des soucis urgents de M. Ch. Alquier, maire et C. G., dont je connais l'attachement au passé de sa ville natale.

La « Cansou das Asclairés » pourrait peut-être remonter, selon M. E. Poudou, à l'époque des Corporations et constitue un chant de compagnons, conservé dans les traditions carnavalesques en raison de ses sous-entendus grivois.

Quant à la chanson de « La Bouteille » dont les paroles sont en français et bien plus triviales que celles des autres chants, elle paraît être de création relativement récente. En tous cas, je ne lui attache, personnellement qu'une valeur nettement secondaire.

Je laisse maintenant la parole à M. E. Mazet, en n'ajoutant que quelques rares précisions.

DANSE DE LA MANÉ

Les figurants se forment en cortège, tenant chacun une bougie dans un cornet de papier. Ils sont accompagnés d'une musique, cornet à piston, clarinette, trombone, basse et cymbales, qui exécutent un air local et traditionnel.

Arrivés sur un emplacement approprié, le chef de la farandole doit former le cercle, au milieu duquel se placent les musiciens. Le chef, alors, à haute voix et présentant une main, dit :

La mané !

Les figurants répètent ensemble le même geste et la même parole. La musique joue le rondeau et tout le monde danse en continuant le même geste un certain temps. A la fin de la reprise, les figurants font une pirouette en prononçant les mots :

Rebiro boutchoun !

Ils se prennent alors par la main et exécutent un rondeau pendant que la musique continue le même air.

La musique cessant, le chef répète le premier geste et la première parole que tout le monde répète aussi. Il fait un second geste de l'autre main en disant :

L'autro mané !

La danse recommence, se termine par la pirouette et les mots « Rebiro boutchoun ! » puis le rondeau termine la figure.

Le tour recommence de la même façon en reprenant chaque fois au premier geste fait et aux premières paroles prononcées et en répétant les gestes et paroles précédents, auxquels s'ajoutent chaque fois les gestes et paroles suivants, dans l'ordre :

La mané	— main droite;
L'autro mané	— main gauche;
Lou péné	— pied droid;
L'autré péné	— pied gauche;
Lou coudé	— coude droit;
L'autré coudé	— coude gauche;
Lou ginoulhé	— genou droit;
L'autre ginoulhé	— genou gauche;
Un labè	— hanche droite;
Autrè labè	— hanche gauche;
Lou capè	— la tête;
L'esquinè	— danse sur le dos;
Lou bentrè	— danse sur le ventre;
Tout lou tioulè	— danse sur le bas des reins;
Lou roubilhé	— Corps en appui avant. Balancement à la suite duquel le bas-ventre touche chaque fois la terre.

La danse terminée, le chef prend en mains un « baral » rempli du meilleur vin et boit à la régálade. Le baral passe de mains en mains, et quand tout le monde a bu, les lanternes s'allument de nouveau et le cortège reprend sa marche.

AIR DU RONDEAU

Clé de sol. 2/4 si bémol : la-do-do (croches) si-la (double croches) - fin de la mesure — si ré ré do - fin de la mesure — la do do si la - fin de la mesure — sol do fa - fin de la mesure — la do do si la - fin de la mesure — si ré ré do - fin de la mesure — la do do ré do - fin de la mesure — si (bécarré) do ré mi fa.

LA BOUTEILLE

1

On m'a cherché depuis peu
Une maîtresse à la mode
Je la b... quand je veux,
bis { Je vous la ferai b... à tous (sic)
Car je n'en serai jamais jaloux.
TOUS EN CHOEUR Car c'est une bouteille
bis D'une liqueur sans pareille !

2

Embrassons-la tendrement
Cette aimable incomparable !
Le maître de la maison nous la sert à table
bis { De la table au lit entre nos bras
Que cela ne vous escandalise pas (sic)
TOUS EN CHOEUR Car c'est une bouteille
bis D'une liqueur sans pareille !

3

Abaissez-y le devant)
Relevez-y le derrière) (sic)
Le maître de la maison nous la fera boire entière.
De sa complaisance, je vous en réponds
bis { Car vous n'irez jamais au fond.
TOUS EN CHOEUR Car c'est une bouteille
bis D'une liqueur sans pareille !

4

Si elle est grosse de devant,
Elle est grosse sans malice.
Elle a reçu tout son mal,
Par le trou où elle p... !
bis { Rebouchez-y bien son petit trou
Car je n'en serai jamais jaloux
TOUS EN CHOEUR Car c'est une bouteille
bis D'une liqueur sans pareille !

Cette chanson se chantait en même temps que l'on faisait la danse « das asclairés » et immédiatement après l'exécution de celle-ci.

LA BITO-CONO

C'était l'usage de chanter et de mimer la « Bito-cono » le mardi-gras, dans la salle de bal, exactement à minuit.

Les figurants arrivent dans la salle de bal en monôme, en chantant l'air « Adiou pauré Carnabal ». Le chef se place au milieu de la ronde.

Le chef, avec une baguette désignant le tableau décrit plus loin :

TOUS EN CHOEUR { Et vous allez voir (bis) }
 { Ce que vous allez voir ! } (bis)

On porte au bout d'une perche, un tableau noir sur lequel sont écrits ces mots :

Il - lu - mi - na - Bi - to - co - no - Da - mo

Après chacune des syllabes on chante :

Apérua bona (bis)

Le chef désigne avec sa baguette chaque lettre et chaque syllabe en répétant trois fois la lettre et la syllabe, et tous les figurants les répètent aussi trois fois :

EXEMPLE : i - l : il i - l : il (3 fois)
 3 fois 3 fois 3 fois

et on continue jusqu'au dernier mot (et chaque fois, on répète tous les mots déjà épelés).

Les hommes, enfarinés, recouverts d'une chemise de femme et portant sur la tête un bonnet de coton bourré de paille, ont à la main une bougie allumée entourée d'un journal. Ils se forment en cercle autour du meneur de jeu et de l'homme qui porte la pancarte.

NOTA. — Les paroles de la musique se chantent avant d'épeler les mots de la Bito-cono.

La pancarte, au bout de la perche, porte, en plus de la parodie latine une portée de plain-chant: la sol - la sol - la - la - sol - fa - la sol - ré. — la: noire carrée; sol: blanche carrée; la: noire queue en haut; la: blanche queue en haut; la: noire queue en haut; sol: queue en bas; fa: blanche carrée avec une toute petite queue en haut; le ré final est carré sans queue.

Cette notation explique les paroles chantées : belle noire, belle blanche, queue en haut, queue en bas, belle avec son petit manche; queue en haut, queue en bas, belle qui n'en a guère... belle qui n'en a pas.

LA CANSOU DAS ASCLAIRES

I

Nous aous sion descenduts d'en naout,
Per sé qué nous an fait entendre,
Que la mestresso d'aquest' oustal
N'abio'n paucot de bouès a fendré
E certo nous an pas troumpat
Car né bésen de tout coustat.

au refrain (en chœur)

II

De bigourousés coumpagnous
Es coumpousado nostro bando
A mai sans estre bergounous,
Trabalhan per qui nous coumando
Si nous nourissoun coumo cal
Lous y fasen forço trabal.

au refrain (en chœur)

III

Sé nous bailhats de joubé bouès
Ou caouco pièço de résistenco
Pourtan dé pigassous esprès,
Palpan la béno amé pacienço
La biran, la rébiran
Nous aous l'asclan coumo la désiran.

au refrain (en chœur)

IV

Sé nous balhats dé bouès pourrit
Ou calco bieho fusto morto
Nous aous nou ba ténen per dit
Sans coumpliments passan la porto:
Nostris cuns n'an jamai traoucat
Dé bouès pourrit ni de gastat.

au refrain (en chœur)

V

Quoiqué souien a Carnabal
E qué fa'n paouc dé ben de biso,
N'aben pas pouu de prendré mal
Trabalhan toujours en camiso
La bouno pièço soulomen
Nous douno prou d'escaoufomen.

au refrain (en chœur)

VI

Aquesto fes s'es escarabilhat
Yeou de moun cor fasio parado
Aro lous cuns soun roubilhats
E la masso s'es demargado
Yeou né podi pas fendré 'n broc
Ey la pigasso qu'es al croc.

au refrain (en chœur)

VII

Lou qu'a fait aquesto cansou
Es un pichot droulet d'asclairé
E sap fa'na soun pigassou
E n'a pas bésoun d'amoulairé
E es toujours fresquet et gai
Coumo le pus bel jour dal mes de mai.

au refrain (en chœur)

REFRAIN

A sacré qu'en cugnen
Coupagnous
Mentré qué les journals soun bous
E fa qué perdren pas lou tens
Mentré qu'aben la forço as réns
Cugnen Coupagnous
Mentré qué les journals soun bous.

NOTA. — L'orthographe est à quelques mots illisibles près, celle du texte de M. E. Mazet. Dans le refrain, il avait écrit *Cueugnen* pour Cugnen et *metré* pour mentré. J'ai cru devoir modifier.

J'ai aussi laissé sans changement des vers qui comme le dernier du couplet VII, sont visiblement faux. La mélodie permettrait peut-être de retrouver le rythme. Comme je n'ai entendu chanter la « Cansou » qu'une fois, je ne puis me souvenir.



La danse « das asclairés » avait lieu dans l'après-midi du mercredi sur les principales places et carrefours de la ville. Les hommes enfarinés, habillés d'une chemise de femme, bonnet de coton et ceinture rouge, avaient une hache à la ceinture.

Plusieurs d'entre eux portaient un baral rempli soit de vin rouge, soit de Pincarda qu'ils se passaient de l'un à l'autre pour boire à la régala.

Pendant le cortège, ils marchaient en colonne sur deux rangs.

Deux des plus vigoureux portaient une poutre sur leurs épaules (1).

(1) On m'a assuré qu'un jeune enfant était aussi parfois promené, à califourchon, sur la poutre.

Le chef, une grosse hache sur l'épaule, marchait au milieu des deux rangs et semblait assurer le bon ordre du cortège.

Arrivé sur une place publique, le groupe faisait halte. Les hommes qui portaient la poutre, la déposaient au milieu de l'espace libre. Puis, chacun à tour de rôle, venait piquer sa hache dans le bois de la poutre.

Alors le baral passait de main en main, et chacun, à la régálade buvait.

Le chef levait le bras, sa hache à la main, et, dans le plus grand silence, l'air majestueux, il entonnait les strophes de la « Cansou ».

Un nouveau tour de baral, une régálade, chacun allait reprendre sa hache, la poutre était rechargée et le cortège se reformait pour se rendre sur une autre place.



Ici se terminent les explications données dans son cahier par M. E. Mazet. Je sais qu'elles ne sont point complètes et qu'il y aurait encore beaucoup à apprendre en interrogeant les vieux Lagrassiens.

Je souhaite que ce travail de recherche s'effectue au plus tôt, avant que le temps ait définitivement fait tomber dans l'oubli ces traditions que je crois vraiment originales.

D. BARBOTEU.

N.D.L.R. — Il nous est impossible de publier ici l'« Air des Cornes du Mardi-gras », étant donné les frais qui pèsent sur notre revue. Nous en tenons le manuscrit à la disposition des spécialistes.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS ⁽¹⁾

II. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

3° Magie Calendaire - Cérémonies Périodiques ⁽²⁾

JOUR DE L'AN.

- 1267 **Jourdanne**. — *Contrib. Folklore Aude* — p. 7-8 — la fête du Roitelet dans la ville-basse de Carcassonne — (se déroulant au début de Janvier) (3).
- 1268 **Azaïs** (C.). — *A la trejero* — C.N. août-sept. 1936 — p. 115 sq. dans le Narbonnais, coutumes du jour de l'an — souhaits présentés par les enfants.
- 1269 **Gibert** (U.). — *Les Jeux Enfants* — F.A. n° 10 — décembre 1938 — p. 188 — fêtes du jour de l'an — par groupes de 3 ou 4, les enfants vont souhaiter la bonne année dans les maisons du village — formule récitée (texte occitan, avec traduction).

FÊTE DES ROIS (6 Janvier).

- 1270 **Mahul**. — *Cartulaire* — t. III, p. 189 — à Villardonnell, la nuit de la fête des Rois, on agite les sonnettes pour éloigner les « brèches » (sorcières).

CHANDELEUR (2 Février).

- 1271 **Dufaur**. — *En Lauragais* — p. 31 sq. — la chandeleur « jour des cierges et des crêpes ».
- 1272 **Cousigné** (René). — *La femme à corps de chèvre* — F. A. n° 30 — printemps 1943 — sous les châteaux de Lastours vivait dans une caverne la « Salimonde » femme à corps de chèvre — Pour la Chandeleur elle quitte son repaire et rôde aux alentours — S'il fait beau ce jour-là, elle se

(1) Voir N°s 38 à 60.

(2) Cette partie termine le Chapitre I : **Magie Populaire**. Le Chap. II : **Religion Populaire** comprendra : 1° Culte de la Vierge et des Saints — 2° Reliques — 3° Pèlerinages — 4° Processions — 5° Prières — 6° Miracles — 7° Coutumes Religieuses.

(3) Voir autres références de cette fête déjà notée parmi les **Réjouissances Populaires** — N°s 407 à 423.

lamente, car l'hiver n'est pas terminé — S'il fait mauvais temps, elle chante, disant que l'hiver va mourir et que les beaux jours ne tarderont guère (légende recueillie à Las-tours).

CARNAVAL.

- 1273 **Jourdanne.** — *Contribution Folklore Aude* — p. 8 sq. — le Carnaval à Narbonne — fête du « baisement des cornes » — à Castelnaudary, fête du « courre l'ase » (depuis le XVI^e s. jusqu'en 1870): le mardi-gras on promenait sur un âne un mannequin de paille que l'on brûlait le lendemain sur la place, après l'avoir jugé — à Limoux « fête des Meuniers » (remontant au XIV^e s.) — à Pezens la « course aux œufs » et « fête de l'âne » donnée devant la maison d'un jeune marié — à Ventenac-Cabardès, le « buffoli », danse avec des soufflets — à Carcassonne, défilé sur le chemin de Charlemagne — à Narbonne, sur les « Barques » avec les « faridadoundenos » — chanson de Carnaval (texte languedocien).
- 1274 **Jourdanne** (Gaston). — *Les Précurseurs des Félibres* — R. M. novembre 1891 — p. 207 (note) — la fête des « courre-l'ase » — sa description.
- 1275 **Nelli** (René). — *Carnaval-Carême en Languedoc* — F. A. n° 58 — printemps 1950 — p. 3 sq. — description des fêtes de Carnaval.
- 1276 **Sabarthès** (Etienne). — *Jugement des Vierges Folles à Carcassonne (Cité)* — F. A. n° 23 — Juillet 1941 — p. 181 sq. — coutumes de carnaval — chansons satiriques.
- 1277 **Féraud** (Henri), **Sire** (Pierre et Maria). — *Folklore de la Cité de Carcassonne* — F. A. n° 29 — décembre 1942 — p. 193 sq. — chansons de Carnaval (textes languedocien avec traduction).
- 1278 **Pébernard.** — *Histoire Conques* — p. 153 — coutumes de Carnaval — « jadis on brûlait le bonhomme Carnaval, de nos jours on se contente de lui faire prendre un bain dans l'Orbiel » (extr. S.A.S.C. 1899, même pagination).
- 1279 **Fagot.** — *Folklore Lauragais* — t. III, p. 139 sq. — chants de carnaval (paroles) — description des réjouissances.
- 1280 **Dupuy.** — *Ramado de Felhos Mouïssos* — p. 5 sq. — la « coudeno », cansou de Carnabal — p. 97 sq. — Histouric de las Soucietats de Carnabal — 1840 à 1860.
- 1281 **Vergues.** — *Chroniques Agricoles 1932* — p. 5 sq. — regards sur le passé : à Castelnaudary le mardi-gras « courre à l'ase ».
- 1282 **Ajac** (H.). — *Courses de l'âne en Lauragais* — F. A. n° 58 — printemps 1950 — p. 13 sq. — fêtes du mardi-gras — description — « chanson pour Labaille patron de bateau »

(complainte, texte occitan) — cavalcade et « tour d'âne » à Carcassonne.

- 1283 **Caillard** (René). — *Mœurs, usages, habitudes, coutumes et fêtes publiques de la ville de Narbonne* — C.A.N. 1910 — p. 138 sq. — fêtes de Carnaval — le « baisement des cornes » — les « masques ».
- 1284 **Azaïs** (C.). — *Coustumos Ancianos (carnabal)* — C. N. février 1924 — p. 28 sq. — danse du « Bufoli » — « mounta sus l'ase » des nouveaux mariés.
- 1285 **Soucaille** (Joseph). — *Carnabal* — C. N. mars 1924 — description de vieilles coutumes du Carnaval (dans le Narbonnais).
- 1286 **Bichambis**. — *Narbonne* — p. 505 — « baisement des cornes » le mercredi des cendres — p. 507 — fêtes de carnaval.
- 1287 **Gardel** (Mlle C.). — *Coutumes à Bize* — F.A. n° 7 — septembre 1938 — p. 115 — fêtes de Carnaval — « travestissement de gens de tout âge le dimanche gras, le mardi-gras et le mercredi des Cendres. Ces mascarades donnaient lieu à de plaisantes mystifications, à des sortes de « revues » burlesques jouées l'après-midi du mardi-gras sur le « Plô » (esplanade où se tiennent les petits marchés et centre des foires). Cette coutume survit aujourd'hui localisée dans les bals respectifs de chaque parti politique. »
- 1288 **David et Marty**. — *Chansons Languedociennes* — p. 65 sq. — airs chantés par des groupes carnavalesques dans les rues d'Espéraz (annotations musicales).
- 1289 **Trouvé**. — *Description Aude* — p. 386 — à Limoux fête des meuniers le mercredi des cendres — origines de cette coutume.
- 1290 **Fonds-Lamothe**. — *Notices sur Limoux* — p. 104 — le mardi-gras « la partie des meuniers ».
- 1291 **Rivals**. — *Poussière du Chemin* — p. 21 sq. — carnaval à Limoux — rappel d'anecdotes.
- 1292 **N...** — *La Fête des Meuniers à Limoux en mars 1867* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 3 mars 1930 — récit d'une fête donnée à l'époque du Carnaval.
- 1293 **Valmigère**. — *L'Aude mon Pays* — p. 44 sq. — Le Carnaval à Limoux.
- 1294 **Barrière**. — *Le Carnaval de Limoux* — p. 66 sq. — description des fêtes données le mardi-gras.
- 1295 **Gourdou**. — *Le Carnabal dé Limoux* — description des fêtes.
- 1296 **Vergues**. — *Chroniques Agricoles 1932* — p. 5 sq. —

regards sur le passé : à Limoux le mardi-gras « fête des meuniers ».

1297 **Girou.** — *Itinéraire en terre d'Aude* — p. 185 — carnaval à Limoux.

1298 **Gibert (U.).** — *La Partie des Meuniers ou le Carnaval de Limoux* — dans Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes — fasc. 1. 1948 — p. 77 sq. — origines des fêtes — leurs descriptions — les « goudils » et les « fécos » (danseurs masqués) — leurs étymologies — répertoire des partitions musicales jouées pendant les fêtes.

(à suivre)

M. N.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais, Carcassonne.

